

PRÉFET DE

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ORGANISER UNE MANIFESTATION
DE VEHICULES TERRESTRES A MOTEUR
SUR UN CIRCUIT HOMOLOGUE**

Code du Sport articles R331-18 à R.331-45.

Pour être recevable toutes les rubriques de cette demande doivent être complétées. Le formulaire doit être daté et signé par l'organisateur.

*Dans la mesure où le circuit a fait l'objet d'une homologation préfectorale ou de la CNECV, un exemplaire de la demande doit être adressé à la Préfecture ou Sous-préfecture, **2 mois** avant la date du déroulement de la manifestation.*

Date d'envoi du dossier : Date de réception en préfecture :

Manifestation

Intitulé :

Dates : de heures à heures

Lieu(x) :

Manifestation inscrite au calendrier :

national régional départemental autre

de la fédération :

Association organisatrice

Nom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Affiliée à la fédération :

Association 1901 créée le : **(DATE INDISPENSABLE)**

Nom, prénom du responsable de la manifestation :

N° Téléphone **(INDISPENSABLE)** : Fax :

COURRIEL :

Nom et adresse précise où doit être transmise la décision :

Nom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Circuit

Homologué par la Préfecture le : ou homologué par la CNECV le :

Circuit empruntant la voie publique Longueur de la piste : mètres

Type de revêtement : Asphalte Terre Mixte autre :

Nature de la manifestation

Auto Karting Moto Quad

Autre (préciser)

Vitesse Endurance Autre (préciser)

Épreuves en nocturne Démonstrations annexes

Si oui de quelle nature :

Activités éducatives motos (-12 ans) :

Type d'activités : initiation au pilotage rencontres sportives

Niveau de maîtrise requis : Catégories d'âge :

Nom et qualification de l'éducateur encadrant :

Parcours spécifique utilisé (joindre plan) :

Procédure de départ utilisée :

Cylindrées des machines :

Nombre de manches et durée de chacune :

Déroulement de l'épreuve

Réservée aux licenciés niveau requis :

Ouvert aux licenciés à la journée ouvert à des non licenciés

Nombre maximum de véhicules admis simultanément en piste :

Lors des essais Lors des courses

Procédure de départ utilisée :

Distances (ou nombre de tours) des manches par catégorie :

Mode de détermination des qualifications et nombre de pilotes qualifiés :

Participants

Nombre maximal attendu : adultes mineurs

Catégories d'âge admis pour chaque type d'épreuve :

Public

oui non entrée payante entrée gratuite effectif attendu

+ 1 500 personnes (organisateurs + participants + spectateurs) réunis sur une même commune
*Si oui nécessité de déclaration service d'ordre auprès du maire de la commune avec copie autorité
(Arrêté R.331-4 du Code du Sport)*

Emplacements accueillant des spectateurs assis :

Tribunes Nombre..... Capacité totale en places assises

Situation :

Valorisation totale des primes et lots distribués :

..... €

Officiels

Nom du Directeur de course et n° téléphone portable :

Adjoint(s) :

Commissaires techniques :

Nombre de commissaires de piste : Nombre de postes :

Emplacement PC course :

Emplacement local anti-dopage :

Mesures de sécurité

Si utilisation de la voie publique :

- disposerez vous d'un encadrement de la police municipale ?
- y a t-il une convention avec la police ou la gendarmerie ?

Dans ces 2 cas, précisez les moyens affectés :

Mesures spécifiques à la protection des spectateurs (information - contrôle - encadrement - protections) :

Moyens de secours envisagés :

..... médecin(s), noms(s) :

..... secouristes, nom de l'association agréée :

..... ambulance(s) associatives privée(s) , Nom :

Existe t-il des portions de parcours non accessibles par ambulance ? oui non

Zone éventuelle de pose d'hélicoptère (40 m x 40 m minimum) :

Moyens de lutte contre l'incendie (détailler le type et le nombre pour chaque poste : pré-grille, circuit, parcs concurrents, enceinte publique, parkings, etc.) :

Téléphonie mobile :

Nom et qualité du ou des personnes désignées pour s'assurer que les prescriptions de l'arrêté d'autorisation sont respectées :

RAPPEL : Conformément à l'Article R. 331-27 du Code du Sport, une attestation écrite de mise en conformité de toutes les prescriptions, mentionnées dans l'arrêté, sera demandée à l'organisateur, avant le déroulement de la manifestation.

Fait à _____, le _____

Signature de l'organisateur :

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- Les horaires détaillés des contrôles, briefing, et épreuves ;
- Le règlement particulier des épreuves, visé par les instances fédérales ;
- Une attestation de police d'assurance couvrant la responsabilité civile de l'organisateur, des participants et de toute personne nommément désignée et prêtant son concours à l'organisation. Cette attestation doit être présentée par l'organisateur à l'autorité ayant délivrée l'autorisation 6 jours francs au moins avant le début de la manifestation ;
- Un engagement signé par l'organisateur de prendre à sa charge les frais de service d'ordre exceptionnel mis en place (si nécessaire) à l'occasion du déroulement de la manifestation ;
- Un plan clair et détaillé situant les différents sites, activés et aménagements spécifiques à la manifestation : spectateurs, parcs concurrents, postes commissaires, emplacements des secours (médecins, secouristes, ambulances etc.) ;
- La (les) convention(s) relative(s) aux moyens d'assistance et de secours mis en place ;
- Le cas échéant, le (les) arrêtés municipaux qui règlementent le stationnement et la circulation des véhicules aux abords du circuit ;
- 8 exemplaires du dossier et 8 exemplaires du Plan ou de l'Itinéraire (**en couleur ou surligné en couleur**) sur lesquels figureront clairement les informations suivantes : lieux de départ et d'arrivée, parcs de regroupement, zones d'assistance, PC Course, emplacement des signaleurs, itinéraire de déviations éventuels.